



Colayrac - Saint Cirq

La lettre du Maire

N°28 février 2012

Edito

Chers amis de Colayrac-Saint Cirq,

En ce début d'année 2012, dont nous avons tous entendu dire qu'elle serait difficile, je voudrais simplement, même si la date traditionnelle est dépassée, reformuler ici les vœux, que j'ai exprimés devant ceux qui ont pu venir les écouter de vive voix à la salle des fêtes le 13 janvier dernier.

Ainsi mes vœux, très amicaux, vont vers ceux qui sont à la manœuvre dans le monde de l'entreprise afin qu'ils ne baissent pas les bras devant les turbulences actuelles... vers les bénévoles qui font vivre nos associations avec tellement de générosité, pour qu'ils continuent à mettre une âme dans notre petite ville comme ils le font aujourd'hui... vers nos enseignants afin qu'ils poursuivent leur œuvre éducative et d'apprentissage auprès de nos enfants car c'est le meilleur investissement pour l'avenir... vers chacune et chacun d'entre vous, de sorte que chacune et chacun puissent jouir d'une bonne santé et se réaliser dans un travail, une activité qui lui permette de s'épanouir.

Abordons donc cette année avec détermination sur fond d'optimisme raisonné.

François Chalmel

Parcours du Cœur 2012

Notre rendez-vous pour le parcours du Cœur 2012 est prévu le 1^{er} avril 2012. Nous partirons tous ensemble de la salle des fêtes de Colayrac à 9h.

Deux parcours vous sont proposés, le premier de 9 km et le deuxième de 13 km à travers nos deux communes, Colayrac-St Cirq et St Hilaire de Lusignan.

C'est la plus grande opération de prévention santé organisée en France à laquelle nos deux communes s'associent.

Votre contribution sera la bienvenue, deux euros ou plus par participant permettront de contribuer au financement de la recherche dans le domaine de la cardiologie, de sensibiliser au danger des pathologies cardio vasculaires, d'aider à la réadaptation des cardiaques et apprendre les gestes qui sauvent. Chaque minute qui passe avant l'arrivée des secours, c'est 10 % de chance de survie en moins sauf si un témoin sait pratiquer les gestes qui sauvent.



Durant la matinée, à la salle des fêtes de Colayrac, une nouvelle formation à l'utilisation de défibrillateurs cardiaques est organisée. Elle sera présentée par les sapeurs-pompiers départementaux.

L'association du Judo de Colayrac organise cette année la manifestation. C'est auprès d'eux, avant le départ à la salle des fêtes de Colayrac que vous remettrez votre contribution.

La totalité des dons sera reversée à la fédération française de cardiologie, organisatrice nationale de la manifestation.



parcours du cœur 2010



Parmi les rapports proposés au Conseil Municipal, deux sont particulièrement importants, les deux premiers, puisqu'ils font appel à des subventions les plus élevées possibles pour des projets majeurs de la commune.

• **Salle socioculturelle : demande de subvention**

Il est rappelé que par délibération du 14 novembre 2011, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre pour l'équipement public socioculturel avec Monsieur Jean-Henri KOCKEN, architecte DPLG de Bordeaux.

Le projet se réalisera sur deux années budgétaires, en deux tranches fonctionnelles, pour un montant total de travaux estimé à 2 330 000 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès :

- de l'Etat au titre de la « Dotation de l'Équipement des Territoires Ruraux » (DETR)
- du Conseil Régional au titre des « équipements de proximité »
- du Conseil Général au titre des « projets communaux exceptionnels »
- de la Communauté d'Agglomération d'Agen, au titre du « Fonds de Solidarité Territorial » (FST).



• **Voirie communale – espaces publics : demande subvention**

Le montant du programme des travaux de voirie pour l'année 2012 est estimé à hauteur de 50 000 € HT.

Celui relatif à l'aménagement des espaces publics (signalétique commerciale/Point Info) s'élève à 16 000 €.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à solliciter auprès de la CAA les subventions prévues au titre du Fonds de Solidarité Territorial (FST), soit 19 000 + 5 600 = 24 600 €.

• **Accueil de loisirs : demande de subvention**

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, il est proposé aux enfants de 3 à 13 ans (220 enfants sont inscrits à l'ALSH), un projet d'initiation aux arts du cirque, en 15 mercredis + 3 journées pendant les vacances.

Le coût de l'opération est de 8 820 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de la CAA de la moitié de cette somme, l'autre restant à charge de la commune, au titre de la cohésion sociale.

• **Autorisation de mandatement des investissements exercice 2012**

A l'unanimité, le Maire est autorisé à mandater les dépenses d'investissement, dès le début de l'année 2012, à hauteur de 25 % du budget de l'année précédente et avant même le vote du budget 2012 en fin mars, comme chaque année.

• **Budget – Décision modificative n° 1**

Investissement : dépenses/recettes 466 111,00 €

Fonctionnement : dépenses/recettes 6 000,00 €

• **Crèche « La Farandole » : avance sur subvention 2012**

Le versement accordé, début janvier, est de 30 000,00 €, pour permettre à l'association de payer les charges sociales en temps et heure.

• **Pays de l'Agenais : subvention Programme d'Intérêt Général (PIG)**

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Pays de l'Agenais visant à la rénovation de logements anciens par des propriétaires bailleurs aidés par l'Etat (ANAH), le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération d'Agen, le Conseil Municipal décide d'accorder sa quote-part au dossier relatif à un logement conventionné sis à Lary, pour un montant de 3 559,84 €, à parité avec la CAA.

• **Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre : bilan d'activités 2010**

Après son exposé par Louis VIALA, le Conseil Municipal prend acte du bilan où l'effort des travaux consentis sur notre commune a été remarqué.

• **Syndicat des Eaux du Sud du Lot : bilan d'activités 2010**

Après son exposé par Françoise OLIVIER, le Conseil Municipal prend acte du bilan où il apparaît que la qualité de l'eau est bonne mais où il reste des efforts à fournir en matière d'assainissement. Un contrôle de la qualité de nos assainissements est en cours de réalisation.

Décisions du Conseil municipal du lundi 30 JANVIER 2012

• **Pays de l'Agenais : subvention « Programme d'Intérêt Général » (PIG)**

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 169,89 euros au profit d'un dossier de rénovation de logement ancien aidé par ailleurs par le Conseil Régional, le Conseil Général et la CAA, dans le cadre du « PIG ».

**Vous pouvez consulter le compte rendu du Conseil Municipal dans son intégralité
soit sur l'affichage à la mairie, soit en vous connectant sur notre site www.colayrac.fr**

- **Contrat d'assurance des risques statutaires**

Le Centre de Gestion pouvant souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire (risque employeur) pour le compte des communes, le Conseil Municipal décide de confier au Centre de Gestion le soin de négocier un « contrat groupe » auprès d'une société agréée.

Ce contrat prévoira la prise en charge des agents aussi bien du régime spécial (CNRACL) que général (IRCANTEC). Durée du contrat = 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2013. Régime du contrat = par capitalisation.

- **Salle socioculturelle / déclaration de projet / bilan de concertation**

La procédure de « déclaration de projet » passe par les modalités suivantes :

- Exposition en Mairie des esquisses retenues suite au concours d'architecture et mise à disposition d'un registre d'inscription des remarques.

- Mention de la déclaration sur le site internet de la Mairie.

- Organisation d'une réunion publique en Mairie.

Le Conseil Municipal prend acte des débats et remarques (dimensionnement, coût, architecture, sécurité incendie, accessibilité, équipements du projet [espace traiteur]) qui y ont été consignées.

- **PACT de Lot-et-Garonne : participation aux frais de dossier des personnes âgées et/ou handicapées**

Pour un coût total de dossier de 450,00 €, le PACT sollicite de la collectivité une participation de 80,00 €, à côté du bénéficiaire (20,00 €) et de la caisse de retraite (130,00 €), afin d'équilibrer le coût financier de cette mission.

Le Conseil Municipal décide donc de s'associer à l'effort de rénovation des logements de personnes âgées et/ou handicapées, à concurrence de 80 € pour le dossier présenté.

- **Groupement de commandes « accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et de la voirie »**

« L'accessibilité » de la ville aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite (PMR) constitue une exigence réglementaire.

Dans la perspective d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics à réaliser à l'initiative du Maire, la Communauté d'Agglomération d'Agen et la commune de Colayrac-Saint Cirq ont un besoin commun.

Le Conseil Municipal autorise le Maire, dans ce cadre, à signer une convention constitutive d'un groupement de commandes avec la CAA pour effectuer les diagnostics nécessaires d'accessibilité des ERP et de la voirie.

- **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**

Cette étude, importante, fera l'objet d'un exposé particulier dans une prochaine lettre.

Informations Mairie

- **Recensement militaire**

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Janvier, Février et Mars 1996, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie, durant le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans ou au cours des trois mois suivants. Ils doivent se présenter au secrétariat de la Mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

- **Dates de ramassage des encombrants**

Les 17 Février, 16 Mars et 20 Avril 2012

Pensez à appeler le 0800 77 00 47 une semaine avant la date du ramassage.

- **Le marché de Colayrac**

vous donne rendez-vous tous les vendredis pour faire vos courses – Place Maurice Tisseraud devant l'église de Colayrac-Saint Cirq de 8^h30 à 12^h30. Fruits, légumes, poissons, etc... Vous pouvez y faire votre marché de la semaine.

- **L'accès de la déchèterie de Colayrac Saint Cirq**

est exclusivement réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Agen.

Les usagers doivent posséder la carte d'accès à la déchèterie délivrée par l'accueil du CTA ou de la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Nous invitons les professionnels (artisans, commerçants, industriels...) à déposer leurs déchets liés à leur activité auprès des entreprises spécialisées : VEOLIA, TOVO...

Les manifestations et animations à Colayrac-Saint Cirq

- **Samedi 10 Mars**
Vide grenier organisé par Emmaüs sur le terrain de pétanque de Colayrac-Saint Cirq
- **Samedi 10 Mars**
Le Colayrac Football Club organise un repas à la Salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19^h30
- **Vendredi 16 Mars**
Le Club de rugby organise un loto à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 20^h30
- **Samedi 17 Mars**
Concert à l'église de St Cirq à 21^h "Les Cœurs d'hommes"
- **Dimanche 18 Mars**
Vide grenier organisé par le Football Club de Colayrac sur le parking du stade
- **Samedi 24 Mars**
L'association de la chasse organise un repas à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 20^h00
- **Vendredi 30 Mars**
Bal masqué organisé par les Parents d'élèves de l'école René Cassin à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19^h30
- **Samedi 31 Mars**
Le Comité de Jumelage organise un repas à la salle des fêtes à partir de 20^h00
- **Dimanche 1^{er} Avril**
Parcours du Cœur départ de la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à 9^h00
- **Dimanche 15 Avril**
Vide-grenier du karaté de 8^h00 à 18^h00 à Saint Cirq
- **Dimanche 22 Avril**
Le Club des Aînés Ruraux organisent un loto à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à 15^h00

Les matchs « à domicile »

J.I.L.C BASKET – 2012

02 Mars St Bruno
09 Mars Orthez
30 Mars Luy Adour
20 Avril Villeneuve

COC RUGBY Championnat

1^{ère} Série 2011 /2012
19 Février Aiguillon
18 Mars Prigonrieux
1^{er} Avril Périgueux

CFC, Colayrac Football Club

1^{ère} DIVISION DISTRICT Colayrac FC1
Samedi 25 février - 20^h00 FC Castelmoron
Samedi 10 mars - 20^h00 Fumel Libos FC
Samedi 31 mars - 20^h00 Casteljaloux FC
Samedi 05 mai - 20^h00 Mas AC

2^{ème} DIVISION DISTRICT Colayrac FC2
Samedi 18 février - 20^h00 ROC Laroque T
Samedi 03 mars - 20^h00 AS Laugnac
Samedi 24 mars - 20^h00 Roquefort FC 2
Samedi 14 avril - 20^h00 FC Passage 2
Samedi 21 avril - 20^h00 AS Livradaise 2
Dimanche 20 mai - 15^h30 OS Agenais

FEMININES A 7 DISTRICT

Colayrac FC à 15^h30
Dimanche 11 mars -> US Puymiclan
Dimanche 01 avril -> RS St Sernin
Dimanche 13 mai -> AS Monbahus

SENIORS Promotion de 2^{ème} division
Colayrac FC3 à 15^h30

Dimanche 19 février Monflanquin FC 2
Dimanche 25 mars ROC Laroque T2
Dimanche 01 avril AS Passage FG
Dimanche 22 avril SC Astaffort 2
Dimanche 20 mai OS Agenais 2

Le samedi 28 janvier le **Karaté Club Colayrac St Cirq** se déplaçait à Pau au championnat régional de ligue Kata regroupant les cinq départements, catégories minime, cadet, junior, senior. Le KCC présentait trois cadets : Letavernier Jérémy, Abadia Maeva et Bouchou Michel, tous trois sélectionnés en décembre lors du championnat départemental à Boé.



Ce fut difficile aux trois Colayracais de faire face dès le premier tour aux champions en titre (club girondin) sélectionnés au championnat de France. Les repêches furent meilleures pour nos trois jeunes se classant finalement en milieu de tableau régional. L'objectif du club est réalisé et les jeunes ont pu observer des compétiteurs de haut niveau.

Désormais les karatékas de Colayrac doivent se préparer au championnat de ligue combat qui se déroulera le 18 février au Bouscat.

Le professeur Abadia Christophe est satisfait des jeunes du club et après un débriefing complet incite les karatekas à se remettre au travail pour améliorer encore les résultats.

Pour tout renseignements : 06.16.09.03.98.

Bien vivre ensemble

Bien vivre ensemble, c'est pouvoir sortir le jour, le soir, sans craindre d'être agressé, volé... simplement habité par la confiance. On en connaît malheureusement les limites.

A lire la presse il semble qu'il y ait recrudescence, ces temps-ci, d'actes d'incivilité, voire de délinquance dont notamment des vols par effraction, en hausse sensible actuellement dans notre région.

Quelle conduite à tenir, dès lors ?

- Etre vigilant, prudent
- Veiller à bien fermer votre maison, votre appartement... alors que vous êtes à l'extérieur,
- Informer les voisins lorsque vous vous absentez de votre domicile,
- Alerter la mairie, la gendarmerie si vous observez des mouvements suspects

Bien vivre ensemble passe aussi par ces quelques mesures de précaution.